

Au Cartel genevois

Autor(en): **A.W.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **39 (1951)**

Heft 788

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés

Tous les genres

Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Spécialité de chocolats suisses

Maison HOFFMANN & KOEBELI

GENÈVE

5, rue du Marché (face Fusierie) TÉL. 4.25.91

22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnrière) TÉL. 2.37.92



Fraisse & Cie

TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de

tous travaux de

Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - TÉL. 2.47.35
7, Rue de Rive - TÉL. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - TÉL. 4.17.39
Usine et Magasin : 55, Rue de St-Jean - TÉL. 2.55.95

Ecole secondaire

Elèves anciennes et nouvelles!

Le 30 avril, les anciennes élèves de l'Ecole secondaire de Genève, ont tenu à la rue Dasser, leur assemblée annuelle qui est, par tradition, administrativement brève et qui devient vite une réunion de camarades d'école aimant à bavarder autour d'une tasse de thé. Cette année, rien n'était prévu au programme de délasserment, sinon des « souvenirs » gais ou mélancoliques que les unes ou les autres pouvaient apporter. Mme Rossello, la présidente, entraînait l'assistance par un refrain de circonstance qu'elle accompagnait au piano et encourageait les oratrices à monter sur la scène. Ce fut une charmante guirlande de réminiscences ressuscitant les fous rires d'autant et une soirée originale.

Mlle Yung avait lancé un appel, sérieux celui-là, pour une collecte en faveur des enfants du Village Pestalozzi à Trogen, auxquelles les élèves actuelles s'intéressent toujours plus étroitement.

*

Des enfants du Village Pestalozzi en Suisse romande

Et nous voici, les anciennes conviées par les jeunes, à assister à la manifestation qu'elles avaient organisée à la salle de la Réformation pour le 18 mai, journée de la bonne volonté.

Elles avaient invité un groupe symbolique d'une vingtaine d'enfants du Village Pestalozzi, ils étaient là, sur l'estrade, revêtus des pittoresques costumes de leur pays d'origine et prêts à chanter et à jouer de leurs instruments.

Une élève raconta comment leur idée partie de deux classes d'abord, était maintenant adoptée par toute l'école et même par les élèves de l'Ecole ménagère et de l'Ecole internationale. Après une esquisse rapide mais juste de Pestalozzi inspirateur, par M. Berchtold, Mlle Rotten, vice-présidente de la Fédération des villages d'enfants, définît la vaste œuvre entreprise et sa valeur sur le développement de l'esprit international parmi la jeunesse.

Puis les jeunes musiciens de Trogen interprétèrent, souvent dans la langue originale, des chants populaires nationaux et le petit orchestre agrémenta le programme d'un peu de musique classique. Des danses pittoresques terminaient cette séance.

La veille, la même audition avait été donnée à Lausanne.

Jeunes filles au pair

Nous avons reçu plusieurs demandes de jeunes filles étrangères (Hollande, Allemagne, Espagne, Suède) qui désirent passer l'été ou une année en Suisse romande, au pair, dans famille ou home d'enfants.

Mlle R. Thiemann, secrétaire nationale des U.C.J.F., Florissant 21, Genève, tient cette liste de noms à votre disposition.

Les femmes se réunissent

Ce mois de mai a vu siéger trois des associations féminines les plus importantes du canton du Vaud : le 17, à Moudon, c'était la Fédération des Unions de femmes et le même jour, à Vallorbe, l'Association agricole des femmes vaudoises, les deux sous une pluie tenace. Le 20 mai, Morges voyait accourir plusieurs centaines d'anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin.

*

Les Unions de femmes, sous la présidence de Mlle Fr. Fonjallaz (Epesses), ont entendu un exposé plein de cœur de Mlle M. Hahn (Genève et Montreux), sur le centre d'informations ménagères et le dépannage familial créé à Genève en 1946, et l'après-midi, au château de Carrouge, où Mlle Cécile Perret éduque et rééduque les petits sourds-muets, une conférence de M. H. Genet, conseiller municipal à Lausanne, sur le fédéralisme européen. L'Union de Vevey a invité la fédération pour l'assemblée de 1952. Mme. Jeannot-Nicolet (Lausanne) a évoqué la personnalité de Mme Schmetzler.

*

L'Association agricole des femmes vaudoises, qui compte 44 groupes bien vivants et agissants, a dû enregistrer la démission de sa présidente, Mme Monnier (Champvent), atteinte dans sa santé. Elle continue d'organiser des concours de jardins et de poulaillers et s'efforce de toutes façons de développer la préparation professionnelle et l'intérêt de ses membres pour de nombreuses activités. M. Rieben, inspecteur forestier à Vallorbe, a parlé à ses auditrices de la flore vaudoise.

Les Marcelines ont suivi avec la plus vive attention un exposé riche de réflexions de M. M. Mayor-de Rham, pasteur, l'oncle Maurice de la Radio, sur la manière de raconter des histoires aux enfants et sur la nécessité de ne pas leur dire des blagues lorsqu'ils posent des questions sur la naissance de leur petit frère ou de leur petite sœur. Par de nombreux exemples, M. Mayor a montré que sa méthode est la bonne méthode.

L'après-midi, les Marcelines sont montées en bande revoir leur école, leurs maîtres, sous la conduite de leur présidente, Mlle Th. Chapuis, à Cuarnens.

S. B.

Service complémentaire féminin

L'Association suisse du service complémentaire féminin a tenu à Lausanne, du 4 au 6 mai, son cours central de printemps et son assemblée générale. Prés de cent SCF venues de toutes les parties de la Suisse ont suivi le cours central, qui comprenait une journée de théorie à la caserne de Lausanne et un exercice sur le terrain, sous les ordres du colonel Vodov.

L'assemblée générale s'est tenue à la Caserne. Le 6 mai, les participantes ont été reçues au Dézaley de la ville. Au repas officiel servi à la caserne, Mlle Danielle Bridel (Genève), présidente centrale, a salué la présence de plusieurs officiers supérieurs. Des félicitations furent adressées au comité de l'Association vaudoise, en particulier à Mmes Wasem et Weitzel, pour la parfaite organisation de ces trois journées, si réussies.

S. B.

Service social de justice

Dans le rapport de 1950 du Service social de justice à Lausanne qui s'est spécialisé dans l'aide aux femmes divorcées ou menacées de divorce et d'autre part dans les questions d'adoption, on peut relever un accroissement de l'activité.

Le service de récupération des pensions alimentaires a pu encaisser une somme de 22 400 fr. répartie entre 50 à 60 bénéficiaires.

Le nombre d'appels reçus par le Service a augmenté parce que l'intérêt pour les femmes et les enfants en détresse a été réveillé par des causeries dans des groupements paroissiaux ou féminins, des offres d'aide se sont multipliées et les pouvoirs publics s'intéressent aux efforts de cette œuvre privée.

Vingt-deux placements en vue d'adoption ont été faits et 4 adoptions sont devenues légales. Le rapport cite plus d'un cas émouvant. Compte de chèques postaux II 3812.

Venez vous détendre dans l'atmosphère agréable du Chalet national des U.C.J.F. aux Diablerets (alt. 1164 m.).

Prix de pension fr. 6.50 à fr. 8.50 par jour.

Union des Femmes

(Genève)

Le programme du 10 mars pour la réunion mensuelle dite « thé des membres », avait attiré un auditoire particulièrement nombreux.

La chanson populaire, Mme Rilliet pour la faire goûter, avec l'excellente accompagnatrice Mme Victor Martin, au piano, il y avait certes de quoi se réjouir.

Chansons françaises anciennes, chansons italiennes, chansons suisses et une chanson canadienne, ce fut une succession de moments délicieux que des « bis » et un « encore » (comme disent les Anglais) ne prolongèrent qu'insuffisamment au gré des auditrices sous le charme.

M.-L. P.

*

Au Cartel Genevois

Le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale a tenu son assemblée annuelle le 4 mai. La présidente, Mlle M. Schatzel, a énuméré dans son rapport les différentes interventions, pendant l'année, du Cartel qui compte actuellement 60 sociétés affiliées. Elle a annoncé que M. Balmat ayant quitté le secrétariat romand de Lausanne, après neuf ans d'une activité féconde, il a été remplacé par M. Stalder de Neuchâtel.

Après que la trésorière, Mlle Kammacher eut présenté le rapport financier, ce fut le tour de Mme Drom-de Morsier de parler du reclassement des prostituées. Elle montra que les possibilités de reclassement dépendent du régime légal (la réglementation ou l'abolition), de l'attitude des autorités et de l'opinion publique.

Mme Drom analysa avec pénétration l'évolution de l'opinion au cours des cinquante dernières années et cette évolution est due aux efforts incessants de ceux qui se consacrent à atténuer cette plaie sociale. Jadis les prostituées étaient considérées comme des coupables qu'il fallait emprisonner et punir. Mais ceux qui ont répondu à l'appel de Joséphine Butler ont réussi à faire comprendre que ces femmes devraient d'abord être aidées et protégées. Cette évolution de l'opinion se marque même dans des actes officiels, comme la convention sur ce problème, votée à Lake-Success en 1949 et qui n'emploie plus le terme de prostituée mais celui de victimes de la prostitution.

La conférencière énuméra ensuite les méthodes utilisées et les expériences faites au près et au loin pour arriver à réintégrer dans une existence normale, celles qui ont été entraînées dans une voie qu'elles n'auraient pas choisies souvent, si elles avaient pu faire autrement. L'amour du prochain est le seul moyen efficace d'arriver à des résultats valables.

A. W. G.

*

Recommandations sur la tenue vestimentaire

M. Duboule, chef du Département de Justice et Police, avait convoqué les représentants de divers groupements et de la presse pour parler des plaintes qui ont été formulées au sujet de la tenue vestimentaire, parfois sommaire, observée dans notre ville l'été dernier.

M. le président Duboule a d'emblée fait remarquer qu'il était délicat d'intervenir, le code pénal négligeant cette question, on ne peut se fonder sur des articles de loi.

Après un échange de vues, les représentants des sociétés (Union des femmes, Ligue des femmes catholiques, Cartel genevois d'hygiène sociale et morale, Eglise nationale protestante) ont approuvé le projet d'action du chef du Département : 1) envoi d'un communiqué aux journaux ; 2) affichage de ce communiqué aux différents postes de douane pour que les touristes étrangers en soient avisés ; 3) pose d'affiches à la sortie des bains publics et des emplacements de camping pour prier les campeurs de changer de tenue lorsqu'ils se rendent en ville ; 4) on priera les directeurs d'écoles de demander à la jeunesse d'observer ces recommandations.

Genève n'est pas une ville d'eau, ni une plage et la tenue permise dans ces stations n'est pas de mise dans un centre d'éducation et d'études.

G. H.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 juin à : Mlle E. Vittoz, ch. des Flumeaux, Prilly (Vaud) ; à partir du 15 juin à : Mme H. Favre-Brindeau, directrice, Chalet « Les Glaciers », Les Diablerets (Vaud).

CANTON DE VAUD

Spécialité : La fiche comptable

Imprimerie Th. Eberhard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 223383

RESTAURANTS - TEA-ROOM

LE CARILLON

Place Chauderon - LAUSANNE

Ses repas pour toutes les bourses

Chez M^{me} Marleine
MODES - VEVEY

vous trouverez le coiffant personnel

Une profession pour nos filles

LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE

Avenue de Beaumont 48
Ecole reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

L'OSEO héberge toujours dans son home de Pringy (Hte-Savoie) 25 enfants de réfugiés espagnols. Nous aimerions, comme les années précédentes, les placer dans des familles suisses pour deux ou trois mois. Ces orphelins ou semi-orphelins vivent toute l'année dans un home et par conséquent ne savent pas ce qu'est la vie de famille. C'est pourquoi nous tâchons de leur donner l'occasion d'en jouir pendant deux à trois mois cet été.

Qui serait prêt à offrir l'hospitalité à un de ces petits Espagnols de langue française?

Demandes et inscriptions sont à adresser à l'Ouvre suisse d'entraide ouvrière, section secours aux enfants, case postale Zurich 31.

Emissions radiophoniques

Samedis 2 et 16 juin à 14 h. :

Arc-en-ciel, micromagazine de la femme.

Mercredis 6 et 13 juin à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Vendredis 15 juin à 17 h. 55 :

a) Le lait maternel, une interview du Dr Martin-Du Pan.

b) Une communauté d'enfants, Chamoulin, par Denise Sergy-Moynat.

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 1er juin

LA CHAUX-DE-FONDS : Section suffragiste, rue de la Loge 8a — 20 h. 15 — Statut de l'horlogerie, par le Dr Henri Perret, conseiller national.

Samedi 2 juin

LAUSANNE : Terrasse du Casino de Montbenon, de 14 h. 30 à 18 h. 30, Matinée enfantine, jeux et productions. Exposition de littérature enfantine et de dessins d'enfants, ouverte de 16 à 18 h. du 2 au 7 juin inclus, Entrée gratuite.

Mardi 5 juin

LAUSANNE : Foyer du Théâtre — 20 h. 30. Séance publique organisée par le suffrage féminin : Valeur et Unité du suffrage féminin, par Mme A. Lehmann, avocate à Paris, présidente de la Ligue française pour les droits de la femme.

Jeudi 7 juin

LAUSANNE : Union des femmes — 15 h. 30 : Questions économiques, causerie par Mme Michaud-Grandchamp.

GENÈVE : Union des femmes — course en autocar à la Croix Jean-Jacques. Départ 10 h. Promenade Saint-Antoine — En cas mauvais temps, Château du Mont Trotter/s/ Anney, départ 14 h. 15 Promenade Saint-Antoine.

Samedi 16 juin

LAUSANNE : Inst. ital. de culture, 4 rue de Paix — 16 h. : Assemblée générale de l'Association vaudoise et de la section de Lausanne du suffrage féminin, suivie d'une causerie publique de Mme C. Delhorbe : Quelques impressions d'Angleterre.

Dimanche 17 juin

GENÈVE : Parc des Eaux-Vives, après-midi — Fête enfantine organisée par le Mouvement populaire féminin.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincini 10, GENÈVE